

AISNE

Migrants, les chiffres du FN

Avec le démantèlement de la jungle de Calais, des migrants vont arriver dans l'Aisne. « *L'État impose, le contribuable paye* », fulmine le Front national axonais dans un communiqué. Selon ce parti, l'arrivée de 121 migrants va coûter 1,6 million d'euros aux contribuables.

Or, actuellement, il n'est pas possible de quantifier le nombre de migrants qui vont arriver dans le département. Aucun chiffre n'a été avancé par personne sauf par le Front national. Le conseiller régional Paul-Henry Hansen-Catta s'appuie sur un article de presse du 18 octobre paru dans le département qui donne ce chiffre, « *confirmé par la bouche du cheval* », nous explique-t-il. La « *bouche du cheval* » ? L'élu répond

par un laconique « *trouver la source de la source* ». Sauf qu'à ce stade de l'annonce du démantèlement, la préfecture ne confirme aucun chiffre. « *Nous ignorons combien de personnes arriveront dans le département.* »

Difficile donc d'estimer ensuite le coût de cet accueil à 1,6 million d'euros. Le Front national s'appuie là encore sur un article du Monde, paru en avril 2015, qui reprend les chiffres de la Cour des comptes. L'instance estime le coût d'un demandeur d'asile à 13 724 €. Paul-Henry Hansen-Catta fait donc sa multiplication avec son chiffre invérifiable de 121 multiplié par 13 724 €, soit 1 660 604 €.

ALICE MEUNIER

SPORTS

Le terrain que tous attendaient

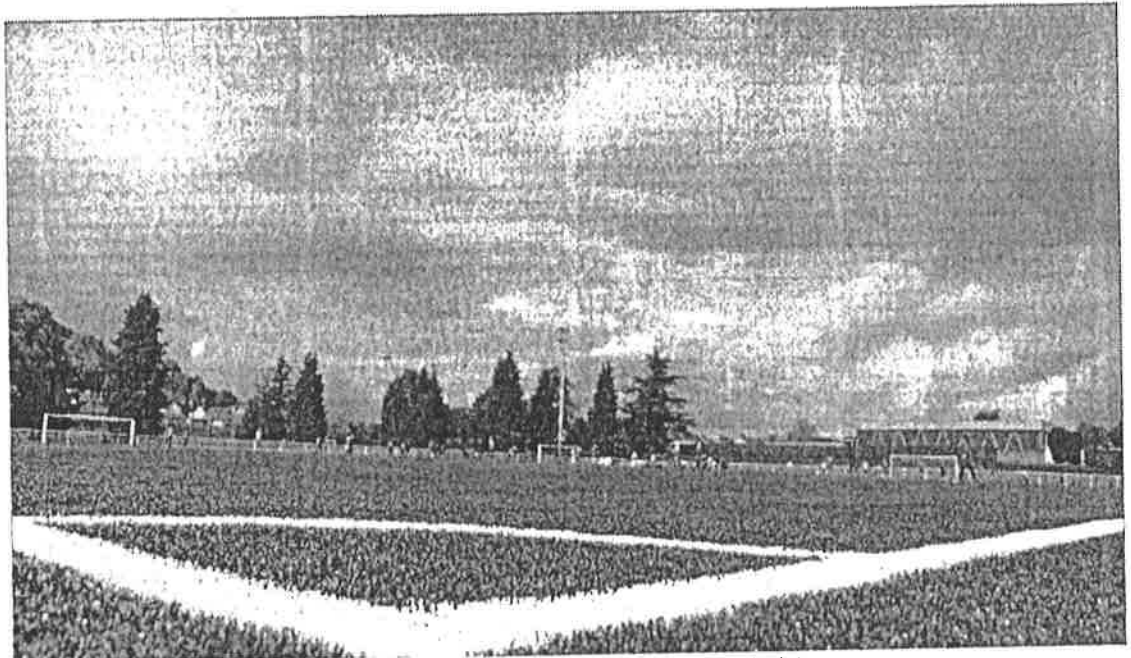
Les crampons foulent le nouveau terrain de foot synthétique depuis 15 jours mais aucune trace n'est visible. L'un des (multiples) avantages de ce joyau inauguré hier.

LES FAITS

► Le terrain de football synthétique a été inauguré par les élus et les responsables de l'U.S. Laon hier.

► Cette surface a été implantée à l'endroit où se trouvait auparavant le terrain stabilisé. Lequel a été transféré.

► Cet équipement, implanté au cœur du complexe Levindrey, est avec celui de Guignicourt et Château récemment inauguré, la 3^e surface de ce type dans le département.



Les jeunes de Bruyères-et-Montbérault, d'Aulnois, de Montcornet et Laon ont joué tout l'après-midi lors de tournois à huit.

Cela fait 25 ans que je suis à l'U.S. Laon et le terrain de foot synthétique, ça fait au moins 20 ans que j'en entends parler ! ». Sébastien Molet, le coordonnateur technique du club est ravi. Depuis quinze jours, il peut organiser les entraînements des 21 équipes du club sur le nouveau terrain en gomme et plastique implanté au cœur du complexe Levindrey. Un bel équipement, ce rectangle de verdure artificielle parfaitement plane. Les lignes y sont quasiment ineffaçables et la tondeuse n'y passera jamais. « C'est garanti quinze ans au moins », assure un membre du club laonnais.

Trois dans le département

Guignicourt a le même type de terrain depuis 5 ans et Château-Thierry vient d'inaugurer le sien. Trois dans le département, c'est dire si, à un million d'euros le bijou (les aménagements compris),

« Ça ne change pas beaucoup par rapport à l'herbe, sauf que ça glisse un peu plus »

Lucie Flaque, 12 ans

les footballeurs sont vernis. Surtout ceux d'ailleurs qui, entre octobre et mars, avaient interdiction d'utiliser le terrain d'honneur et les annexes afin de ne pas

abîmer les pelouses. « On s'entraînait sur le stabilisé. De la terre buttée. Ce n'est pas le même rebond, c'est boueux dès qu'il pleut et les chutes sur la terre, ça fait mal », condense Sébastien Molet.

Une excellente opération

Le nouveau terrain a été implanté en lieu et place de l'ancien stabilisé. Lequel a été transféré à quelques dizaines de mètres. L'U.S. Laon a donc fait une excellente opération. « On est vraiment content. La ville a fait un bel inves-

tissement », avoue Sébastien Molet.

D'autres ne sont pas malheureux non plus. Par exemple, les 12 et 13 ans de Bruyères-et-Montbérault, d'Aulnois, de Montcornet et de Laon bien sûr qui, hier se sont affrontés tout l'après-midi lors de tournois à huit. Des équipes qui ont donc fait connaissance avec cette nouvelle surface et qui globalement l'apprécient. Lucie Picque, 12 ans, d'Aulnois par exemple : « C'est la première fois que je jouais sur cette surface. Ça

ne change pas beaucoup par rapport à l'herbe sauf que ça glisse un peu plus ».

Même avis chez Kevin Cratiot-Parey, 11 ans, joueur d'Aulnois également, et qui n'en était pas à sa première expérience. « C'est plus rapide, ça rebondit moins et c'est un peu plus dur », explique-t-il. « C'est encore plus facile que sur l'herbe », garanti aussi Camille Leffèvre-Gosset, 6 ans.

Le père Noël municipal est passé avant l'heure. Il a fait des heureux.

ENVIRONNEMENT

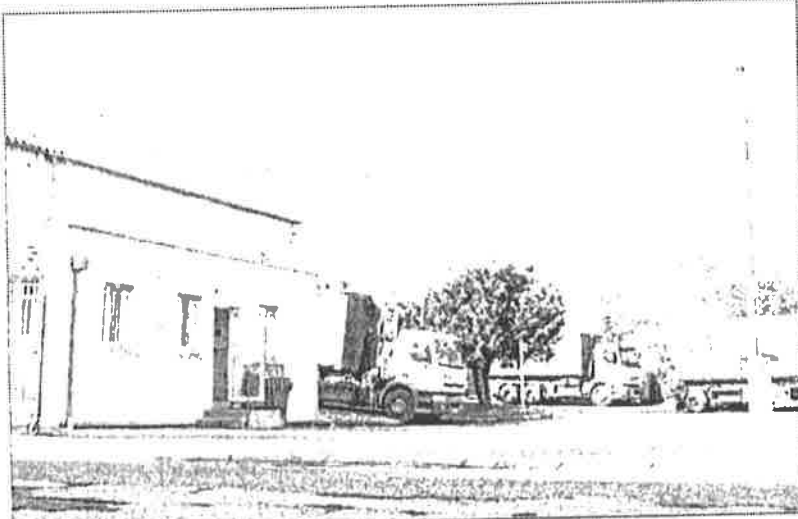
Pendant la fermeture d'Allemant, les déchets filent ailleurs

Depuis la fermeture du centre d'Allemant, les déchets triés partent toujours du centre de Villeneuve-Saint-Germain. Mais en direction de Flavigny-le-Grand et Grisolles.

LES FAITS

- Le 30 septembre, le permis d'exploitation du centre d'enfouissement arrive à échéance. Le préfet ne le renouvelle pas. le 26 septembre, le conseil départemental avait voté à l'unanimité de ses membres, le vœux de fermer ce centre.
- Le 2 mars, l'extension du centre avait déjà été refusé par l'ancien conseil général.
- Le centre avait été créé en 1996, prenant la suite de ce qui était autrefois la « décharge de Vauxaillon ».

Attention, tous les déchets récoltés sur le Soissonnais ne prenaient pas la direction d'Allemant. Il n'y avait que les encombrants et les résidus de bois. Deux catégories qui partent officiellement depuis le début octobre, vers le centre de stockage de Flavigny-le-Grand, appartenant autrefois à Edifi Nord mais racheté



Les camions continuent à entrer et sortir du centre de Villeneuve-Saint-Germain, direction Flavigny.

depuis quelques mois par le groupe Sita Suez. Plus Grisolles. En toute discrétion. Comme si le groupe Suez avait senti – pas les

mauvaises odeurs d'Allemant – mais le vent tourmier concernant la poursuite du permis d'exploitation. Ce qui a été acté quand le pré-

fet n'a pas autorisé cette reconduite. Éric Delhaye, président du syndicat Valor'Aisne est très clair sur

cette période : « Ce que Suez veut bien nous dire concernant l'avenir du site est que le groupe profite de cette interruption de service pour effectuer des travaux jusqu'à la moitié de l'année 2017. Selon eux, ce sont des travaux de mise en conformité. »

En janvier prochain, c'est Valor'Aisne qui va récupérer le marché de retraitement et de stockage que Sita Suez avait pour l'agglomération soissonnaise. Avec une volonté affichée de privilégier les circuits courts de recyclage et de limiter l'enfouissement. Notamment pour le bois, en espérant que le projet de Saica-Paper de chaufferie par biomasse, sorte de terre. « C'est exactement ce type de projet que nous soutenons, de manière à travailler en économie circulaire », explique le président de Valor'Aisne.

Un domaine où il évolue avec la même position que la conseillère départementale verte Brigitte Fournie-Turquin. Qui elle, est optimiste mais non affirmative concernant la non-réouverture du site. « La position du conseil départemental est un signe fort adressé au préfet. Il a en plus, l'avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Co-DERST). Qui est négatif. Alors... »

STÉPHANE MASSÉ

TRAVAUX

Une RN 2 toute neuve à Étréaupont

Les travaux de la traversée du village sont en passe d'être achevés, ne reste plus que le marquage à tracer. S'ils ont provoqué quelques désagréments, ils vont soulager les riverains.

L'annonce avait été faite par le secrétaire d'État aux transports en personne, Alain Vidalies, en novembre dernier. Au bord de la RN 2 alors en chantier entre Froidestrées et La Capelle, il avait promis une nouvelle enveloppe de 600 000 euros de l'État pour la remise en état de la chaussée de cette même route nationale, cette fois au niveau de la traversée d'Étréaupont. C'est désormais chose faite. Les travaux ont débuté au début du mois dernier et se sont achevés mardi. Seul le marquage est encore absent.

600 000 euros de subventions ont été versés par l'État pour réaliser ces travaux. Ils font partie des 300 millions d'euros alloués à la réfection des routes nationales cette année.

Cette réfection a concerné 1,4 km de la route et a été effectuée en plusieurs tronçons. Les accès à la RN 2 ont donc été fermés tour à tour. Selon le maire d'Étréaupont, André Debouzy, ce sont les coupures de la route menant à Autreppes (D 31) et de celle conduisant à Origny-en-Thiérache (D 38) qui ont été les plus perturbantes. Quant à la



Une circulation alternée avait été mise en place jusqu'au début de la semaine.

300 000 euros pour une étude

La prochaine étape du réaménagement de la RN 2, ce ne sont pas des travaux mais une étude. Jean-Louis Bricour, le député de la Thiérache, espère que l'État et la Région débloqueront en 2017 une enveloppe de 300 000 euros pour la réaliser. « Nous ba-

taillons pour que la partie au nord de Laon soit bien prise en compte », ajoute le député. L'objectif sera de déterminer quels villages pourraient être contournés, et quelles portions pourraient éventuellement être transformées en deux fois deux voies.

route principale, la circulation y était alternée. « Il n'y avait pas beaucoup de déviation possible », commente le maire. Le ramassage scolaire a été aménagé, les enfants étaient conduits à l'ancienne station-service, d'où partait leur car.

Un mal pour un bien

Si l'activité commerciale a pu subir les conséquences des travaux, et les habitants souffrir du creusement de la route pour rentrer chez eux, ils ont globalement « accepté les inconconvénients », reprend André Debouzy. Car les travaux étaient réclamés depuis des années. Les dégradations de la chaussée entraînaient de fortes nuisances sonores, sur cette route très empruntée par les poids lourds. Les riverains évoquaient même des fissures de leur maison.

Sur le chantier, la commune a elle aussi mis la main à la poche. Elle avait réaménagé ses réseaux d'eaux pluviales l'an dernier pour 30 000 euros et a refait les bordures des trottoirs, pour 12 000 euros, en même temps que le reste. La seule inquiétude du maire désormais, c'est que les usagers ne profitent de ce « billard » qu'est une chaussée refaite et lisse pour rouler beaucoup trop vite. Un radar chanifier est toujours en place.

CLAIRE MARTIN-DELOZANNE

VILLERS-COTTERÊTS

Des fans de Batman parsèment de tags le quartier de Pisseleux

Des inscriptions faisant référence à la série Gotham ont été retrouvées sur les murs du collège, d'une école et d'une garderie. Deux hommes ont été arrêtés.

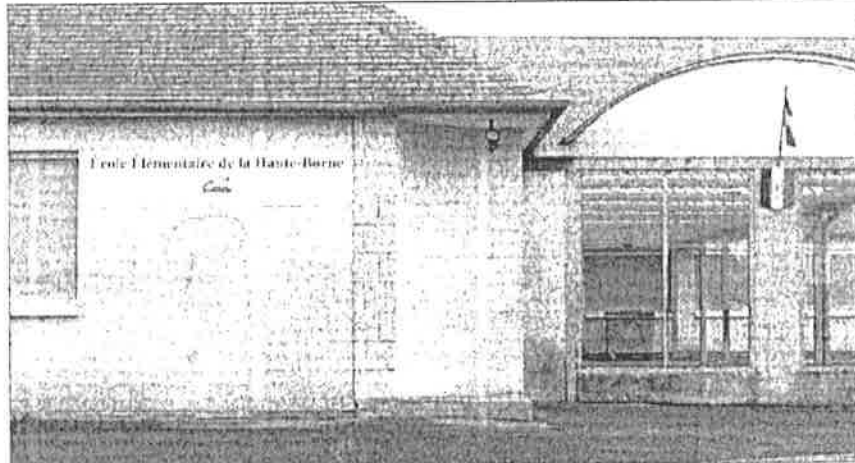
LES FAITS

Une série de tags a été découverte sur des murs et des bâtiments publics cette semaine.

De couleur verte, ils font référence à l'univers du héros Batman.

Deux Cotteréziens ont été arrêtés mercredi dans la nuit en possession de bombes de peinture.

« Bienvenue à l'asile d'Arkham ». C'est le message, inscrit en lettres vertes, découvert mardi matin sur la façade du collège François-Ier, à Pisseleux. L'asile d'Arkham, c'est là où sont enfermés les criminels souvent névrosés de Gotham, la ville de Batman, personnage de bande-dessinée américain dont les aventures ont fait l'objet de nombreux films, d'une série télévisée en cours et de jeux vidéos. Au cours de la même nuit, une vingtaine de points d'interrogations ont été tracés avec la même bombe de peinture dans la cour de l'établissement scolaire. L'incident n'a pas provoqué « de psychose ni d'affolement », assure la principale de l'établissement Monique Jongblot, qui a



Avec le collège François-Ier, l'école de la Haute-Borne fait partie des bâtiments tagués. Jean-Luc Gac

rapidement fait effacer les tags et déposé plainte auprès de la gendarmerie.

D'autres endroits du quartier ont été touchés : une crèche de la rue Demoustier, près de la salle municipale l'Oasis, et l'école primaire de la Haute-Borne ont aussi été marquées de points d'interrogations. Dans Batman, ils sont l'œuvre de Sphinx, aussi appelé l'Homme-Mystère, qui a pour habitude d'ins-

crire des points d'interrogation et des énigmes sur les murs, élément central des derniers jeux vidéos mettant en scène l'homme chauve-souris. À Villers, les auteurs présumés sont deux hommes, dont un âgé de 21 ans, arrêtés dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1 heure du matin, en possession de bombes de peinture, alors qu'ils s'apprêtaient sûrement à repasser à l'acte. Ils ont reconnu les faits.

« Je pensais que c'était des jeunes, ce n'est pas le cas. Ça donne une idée du niveau intellectuel. Entre leurs deux oreilles, on doit voir le Jour », s'emporte le maire Franck Briffaut (FN). L'élu espère des « sanctions exemplaires ». « Il ne faut pas seulement les condamner à nettoyer, il faut taper au portefeuille. De temps en temps, ces gens doivent être ramenés à la réalité. »

RÉMI HAVYRIMANA

CLOVIS ET VERSA

« On vit une grande époque ». C'est le commentaire qu'a inspiré à Franck Briffaut, le maire de Villers-Cotterêts, l'affaire des tags. Des individus ont en effet tracé des points d'interrogation et des inscriptions en référence à Batman sur plusieurs murs publics et privés. « Il y en a qui manquent vraiment d'occupation pour faire ça la nuit. Il faudrait leur en donner », estime l'élu, atterré, qui propose de « leur faire casser des cailloux au bord de la route ». Si l'on était amené à rouvrir un bain, Villers-Cotterêts serait candidate ? En attendant, pour ce type de faits, il existe les peines de travaux d'intérêt général...

CHÔMAGE

Le plan de 500 000 formations satisfait les demandeurs d'emploi

Quelque 740 000 personnes bénéficient déjà du plan 500 000, qui prévoit de doubler à un million le nombre de formations en 2016.

Le plan 500 000, lancé en début d'année par François Hollande, doit porter de 500 000 à un million le nombre de formations pour les demandeurs d'emploi en 2016. La ministre du Travail Myriam El Khomri a reçu hier matin des bénéficiaires et leurs conseillers Pôle emploi, en compagnie de Jean Bassères, directeur de l'opérateur, et Gérard Cherpion, de l'association Régions de France.

Selon le document de Pôle emploi, l'opérateur recense, à mi-octobre, « 740 000 entrées ou inscriptions en formation », pour une durée moyenne de trois mois. Dans le détail, 450 000 sont en cours de formation ou l'ont terminée, 209 000 sont inscrits pour une entrée d'ici à la fin de l'année, 48 000 bénéficient d'un accompagnement à la création d'entreprise et 33 000 ont signé un contrat de professionnalisation. Myriam El Khomri a mis l'accent sur « l'effort de ciblage » du plan sur les chômeurs peu quali-



« L'objectif, ce n'est pas de former pour former, c'est de former utile », a déclaré M^{me} El Khomri. AFP

fiés, de longue durée, les seniors et les jeunes, alors que « la formation professionnelle ne va pas toujours à ceux qui en ont le plus besoin ». Les

jeunes (moins de 26 ans) et les seniors (plus de 45 ans) représentent respectivement 25,4 % et 24,2 % des bénéficiaires. Quant

89,1 % des demandeurs d'emploi qui ont terminé leur formation en sont « satisfaits » ou « très satisfaits », selon M^{me} El Khomri

aux « chômeurs de longue durée et/ou demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés », leur part s'élève à 41,8 %. Le partenariat État-Région signé en mars, qui établissait le cahier des charges du plan, fixait la cible de 30 %, selon le ministère du Travail.

La ministre a aussi mis en avant le taux de satisfaction des demandeurs d'emploi qui ont terminé leur formation : 89,1 % sont « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur formation, selon une enquête Ipsos pour Pôle emploi, réalisée en août auprès de 15 370 répondants sortis de formation en juillet.

INTENTIONS DE VOTE - 1^{ER} TOUR

Sondage BVA-Salesforce-Orange-Presses Régionales dont notre journal réalisé du 9 au 11 septembre.
Sondage réalisé avant les résultats de la primaire des Écologistes

Les Républicains : ■

Le Parti Socialiste : ■

HYPOTHÈSES

CANDIDAT	A. Juppé F. Hollande	N. Sarkozy F. Hollande	A. Juppé F. Hollande E. Macron candidat	N. Sarkozy F. Hollande E. Macron candidat	A. Juppé A. Montebourg	N. Sarkozy A. Montebourg
	N. Arthaud	1% (=)	1% (+0,5)	1% (=)	1% (=)	1% (+0,5)
P. Poutou	2% (+1)	1,5% (+0,5)	2% (+1,5)	2% (+1)	2% (+0,5)	1% (+0,5)
J.-L. Mélenchon	12,5% (+0,5)	14% (+1,5)	12% (+2)	12% (+1)	13% (+1)	15% (+1,5)
C. Duflot*	2,5% (-0,5)	3% (-0,5)	2% (-1)	2,5% (-0,5)	2% (=)	3% (+0,5)
Un candidat du Parti socialiste	11% (=)	13% (=)	9% (=)	9,5% (+0,5)	9% (=)	10% (+1)
E. Macron	--	--	11% (-5,5)	14% (-4,5)	--	--
F. Bayrou	--	14% (+1)	--	10% (+3)	--	15% (+1)
Un candidat Les Républicains	37% (+1)	22% (=)	33% (+7)	20% (+1)	39% (+1)	22% (-2)
N. Dupont-Aignan	5% (-1)	4% (-1)	4% (-2)	4% (-1)	5% (-2)	5% (-1,5)
M. Le Pen	29% (-1)	27,5% (-2)	26% (-2)	25% (-0,5)	29% (-1)	28% (-1)

*Intégration : Jean-Luc Mélenchon

POLITIQUE PRÉSIDENTIELLE

La dynamique profite à Alain Juppé

Dans ce dernier sondage, seul Juppé devance Le Pen au premier tour de la présidentielle. Macron fléchit, Montebourg et Hollande piétinent.

Difficile de se projeter sur la présidentielle tant que les multiples primaires n'ont pas livré leur verdict. C'est pourquoi le tout dernier sondage BVA - Salesforce - Orange - Presse régionale (dont notre journal), explore un grand nombre d'hypothèses dans lesquelles figure... Cécile Duflot. L'ancienne ministre de François Hollande n'avait pas encore perdu la primaire des écologistes lors de la sortie de ce sondage. Et puisqu'il devrait y avoir un candidat des Verts dont on ne peut préjuger s'il fera mieux ou moins bien que M^{me} Duflot, nous avons décidé de maintenir les scores de celle-ci, à titre informatif.

Selon que le vainqueur de la primaire de la droite et du centre soit Alain Juppé ou Nicolas Sarkozy, que celui de gauche soit François Hollande ou Arnaud Montebourg, qu'Emmanuel Macron soit candidat ou pas, les deux premières places, dans toutes les hypothèses du premier tour, se jouent entre la droite et le Front national. Avec cette différence que seul Alain Juppé est en mesure de devancer, plus largement qu'avant, d'ailleurs, Marine Le Pen.

Légère baisse pour Le Pen

Les écarts vont de 7 à 10 points en faveur de l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac qui améliore tous ses scores, alors que la présidente du FN, même si elle reste à de hauts ni-

Dans ce nouveau sondage, si François Hollande se présentait à la présidentielle, il serait exclu du second tour, n'arrivant au mieux qu'en quatrième place

veaux, baisse légèrement dans toutes les situations.

Même quand celle-ci est confrontée à Nicolas Sarkozy. Certes, elle emporte le premier tour systématiquement contre l'ancien président, mais en perdant quelques points par rapport à la précédente étude. Pour sa part, Nicolas Sarkozy évolue peu, au-dessus ou en dessous de son niveau antérieur.

Au second tour, Juppé haut la main

Ce qui signifie que Marine Le Pen confirme sa présence au second tour, mais perd dans les deux cas, avec 36 points d'écart face à Alain Juppé contre 16 points face à Nicolas Sarkozy. Pour en arriver là, les deux leaders de droite et la chef frontiste laissent loin derrière eux, au premier tour, leurs potentiels rivaux. Ainsi, François Hollande, actuel président, n'obtient jamais mieux qu'une quatrième place, avec des scores pouvant même descendre en dessous de

la barre symbolique des 10% et en étant constamment dépassé par Jean-Luc Mélenchon. Celui-ci, dont on sait qu'il snobe la primaire, s'adapte cinq fois sur six la 3^e place avec des scores en légère progression. Quand Jean-Luc Mélenchon quitte le podium, c'est au profit d'Emmanuel Macron.

Macron et Montebourg séduisent moins

Mais l'ex-ministre de l'Économie, dans les deux hypothèses qui envisagent sa participation, subit des baisses significatives. Cette perte de vitesse n'est-elle que ponctuelle ou est-elle le signe d'une tendance lourde alors qu'Emmanuel Macron n'a pas encore annoncé sa candidature ? Il semble en tout cas que ce recul profite à Alain Juppé.

Autre revers à gauche, celui d'Arnaud Montebourg qui passera par le filtre de la primaire de gauche. Dans les hypothèses où il la remporterait, Montebourg ferait moins bien que Hollande face à Alain Juppé et Nicolas Sarkozy au premier tour de la présidentielle, ne recueillant pas plus de 10% des suffrages.

En revanche, au centre, François Bayrou, allié objectif d'Alain Juppé mais pas de Nicolas Sarkozy, progresse de 1 à 3 points et partage deux fois la troisième place du podium avec Jean-Luc Mélenchon.

JEAN-MICHEL FRANÇOIS

BUDGET

L'Assemblée vote la baisse d'impôt sur le revenu

Les députés ont approuvé hier l'une des mesures phares du projet de budget 2017, la baisse d'un milliard d'euros de l'impôt sur le revenu, qui bénéficiera à sept millions de foyers.

La réduction d'impôt, votée lors de l'examen du texte en première lecture, concernera les contribuables dont le revenu fiscal de référence (RFR) n'excède pas 20 500 euros pour les célibataires et 41 000 euros pour les couples. Pour les familles, ce plafond sera majoré de 3 700 euros par demi-part supplémentaire. Le montant de la réduction sera de 20 % pour les contribuables dont le RFR est inférieur à 18 500 euros (37 000 euros pour les couples), puis décroissant ensuite. Cette mesure, ciblée sur les classes moyennes, viendra s'ajouter à la décade, qui adoucit l'entrée dans l'impôt.

Des voix s'élèvent à droite

Selon Bercy, « le gain moyen sera de 154 euros et sera significatif pour la très grande majorité des ménages concernés, puisque cinq millions d'entre eux verront leur impôt réduit en moyenne de 193 euros ». La mesure s'inscrit dans un mouvement engagé en 2014, qui a déjà conduit le gouvernement à abaisser en 2015 et 2016 le montant de cet impôt emblématique. La baisse atteint désormais six milliards d'euros.

La droite a vivement critiqué dans l'hémicycle une mesure « purement électorale » qui ne concernera « qu'une partie de la population française et reste modeste ». La députée LR Marie-Christine Dalloz a dénoncé une mesure « qui concentre de plus en plus la pression fiscale sur une faible partie de la population et qui ne revient en aucune façon sur le choc fiscal du début du quinquennat ».

La rapporteure générale Valérie Rabault (PS) y a vu un « procès d'intention injuste ». Selon ses calculs « jusqu'à 23 100 euros de revenu annuel, un célibataire paiera moins d'impôt sur le revenu en 2017 qu'en



« Oui, on a fait une réforme fiscale redistributive sur ce quinquennat »
Dominique Lefebvre,
arateur du groupe PS

2012 » et idem pour un couple avec deux enfants jusqu'à 53 700 euros de revenu annuel. « Oui on a fait une réforme fiscale redistributive sur ce quinquennat », a renchérit l'orateur du groupe PS, Dominique Lefebvre.

LA NOUVELLE MESURE DE BAISSE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Inscrite dans le projet de loi de finances pour 2017 en conseil des ministres le 20 septembre 2016

Cas-types	Revenu fiscal de référence (RFR)		Baisse d'impôt
	2016	2017	
Couple sans enfant	3 400 €	2 324 €	- 1 076 €
Couple avec 1 enfant	3 770 €	2 114 €	- 1 656 €
Couple avec 2 enfants	4 100 €	1 799 €	- 2 301 €
Couple avec 3 enfants	4 790 €	1 247 €	- 3 543 €
Célibataire	1 700 €	950 €	- 750 €
1 personne seule avec 1 enfant	3 400 €	431 €	- 2 969 €

- 20 %

Réduction forfaitaire sous condition de revenu pour :

Célibataires, divorcés, veufs
- 1 700 € net par mois

Couples
- 3 400 € net par mois

Source : Direction de l'économie publique

Source : Direction de l'économie publique

Les principales mesures fiscales du projet de loi de finances

Le projet de loi de finances 2017 contient de nombreuses innovations fiscales, tant pour les entreprises que pour les particuliers. Tour d'horizon des différentes mesures prévues.

- PRÉLEVEMENT À LA SOURCE Il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Il prévoit que l'impôt sur le revenu soit collecté au moment du versement du salaire, et non plus un an après. Chez les salariés, l'impôt sera prélevé directement par l'employeur sur la base d'un taux transmis par le fisc. Chez les retraités, la collecte sera réalisée par la caisse de retraite. Les travailleurs indépendants, quant à eux, verseront un acompte mensuel ou trimestriel, calculé par l'administration en fonction de leurs revenus des mois précédents, puis ajusté selon leurs revenus effectifs.

- SERVICES À DOMICILE Le crédit d'impôt dont bénéficient actuellement les personnes actives et les

retraités imposables qui emploient un salarié dans le cadre d'un service à domicile sera étendu à l'ensemble des ménages, et notamment aux retraités non imposables. Ce coup de pouce, évalué à un milliard d'euros, bénéficiera à 1,3 million de ménages, qui pourront bénéficier, le cas échéant, d'un chèque du Trésor public... mais en 2018, le crédit d'impôt étant appliqué aux dépenses engagées en 2017.

- IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS Le taux d'impôt sur les sociétés (IS) sera ramené à 28 % dès 2017 pour une partie des bénéfices des moyennes entreprises, le gouvernement prévoyant une généralisation progressive de ce taux à l'horizon 2020. Actuellement, le taux d'IS est de 33,3 % dans l'Hexagone, avec un taux réduit de 15 % jusqu'à 38 120 euros de bénéfice annuel pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 7,53 millions d'euros. La réforme proposée par Bercy prévoit de créer une tranche d'imposition

supplémentaire en 2017, appliquée aux bénéfices compris entre 38 120 euros et 75 000 euros pour les entreprises au chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros.

- CICE Le crédit d'impôt compétitivité emploi, dispositif phare du pacte de responsabilité, sera porté de 6 % à 7 % de la masse salariale pour les salaires allant jusqu'à 2,5 fois le smic. Ce geste, intégré aux cinq milliards promis aux entreprises dans le cadre de la dernière tranche de ce pacte mis en place en 2014, « représente 3,3 milliards d'euros d'allègement supplémentaire », selon Michel Sapin. Son impact sur les finances publiques se fera cependant seulement sentir en 2018.

Les associations, mutuelles et autres fondations, qui ne profitent pas non plus du CICE, vont elles aussi bénéficier d'un crédit d'impôt. Son taux sera de 4 % de la masse salariale éligible.

► Prelevementalasource.gouv.fr. C'est le site d'information lancé mercredi par le gouvernement.
► Cette plateforme abrite des questions-réponses.

des infographies, un abécédaire, des tweets et même une vidéo dans laquelle le secrétaire d'État au Budget vante les mérites de ce système.

20 500 euros. C'est le revenu maximal d'une personne célibataire pour bénéficier de cette baisse.

« Il fallait réparer les dégâts mais vous ne ferez pas oublier que les Français ont été massacrés fiscalement. »
Philippe Vigier, député UDI

AISNE

Le Front national réagit à l'arrivée des migrants

Le FN se fend d'un communiqué sur l'arrivée des migrants dans l'Aisne. Problème : les chiffres ne sont pas exacts.

Avec le démantèlement de la jungle (ou «Lande») de Calais, des migrants vont être accueillis dans le département de l'Aisne. «L'État impose, le contribuable paye», fulmine le Front national axonais dans un communiqué de presse. Selon ce parti, l'arrivée de 121 migrants va coûter 1,6 million d'euros aux contribuables.

Or, actuellement, il n'est pas possible de quantifier le nombre de migrants qui vont arriver dans le département. Aucun chiffre n'a été avancé par personne sauf par le Front national. Le conseiller régional Paul-Henry Hansen-Catta s'appuie sur un article de presse du 18 octobre paru dans le département qui donne ce chiffre, «confirmé par la bouche du cheval», nous explique-t-il. La «bouche du cheval»? L' élu répond

par un laconique «trouver (sic) la source de la source». Sauf qu'à ce stade de l'annonce du démantèlement, la préfecture ne confirme aucun chiffre. «Nous ignorons combien de personnes arriveront dans le département.» Et point de cheval, ni de près ni de loin.

«Il est difficile de préciser le coût car nous ignorons combien de personnes arriveront.»

La préfecture
Difficile donc d'estimer ensuite le coût de cet accueil à 1,6 million d'euros. Le Front national s'appuie là encore sur un article de presse (Le Monde) paru en avril 2015 qui reprend les chiffres de la Cour des

comptes. L'instance estime le coût d'un demandeur d'asile à 13 724 €. Paul-Henry Hansen-Catta fait donc sa multiplication avec son chiffre invérifiable de 121 multiplié par 13 724 €, soit 1 660 604 €.

«Il est difficile de préciser le coût car nous ignorons combien de personnes arriveront», précise la préfecture.

Les seuls chiffres exacts donnés par le Front national dans son communiqué sont ceux de l'Insee.

«Près de 18,7% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté (dont 40% de familles monoparentales).»

Quatre centres d'accueil et d'orientation (CAO) sont annoncés dans l'Aisne : à Laon, à Essômes-sur-Marne, à Crouy et à Merval.

«L'ouverture de places en CAO permettra de mettre à l'abri des personnes en situation de grande pré-



Les départements, dont l'Aisne, vont accueillir les migrants de la jungle de Calais démantelée.

carité, de leur proposer un diagnostic social, sanitaire et administratif et d'accompagner celles qui souhaitent dans leur démarche de demande d'asile», continue la préfecture.

Potentiellement, la plupart des migrants ne sont pas des demandeurs d'asile puisqu'ils souhaitent rejoindre l'Angleterre et non res-

ter en France.

La préfecture conclut : «Nous ne pouvons pas davantage préciser si les quatre centres seront occupés et dans quelle proportion.»

Le département de l'Aisne pourrait accueillir moins de migrants que ce qu'annonce le Front national. Comme il pourrait en accueillir plus. ■ ALICE MICHAUX

BYGMALION

Frais d'avocat : Jérôme Lavrilleux sollicite l'assurance de l'ex-UMP

Médiapart et *Le Point* révèlent que les frais de justice d'anciens dirigeants de l'ex-UMP, dont Jean-François Copé, dans le cadre de l'affaire Bygmalion, ont été réglés par l'assurance britannique AIG Europe. Le Saint-Quentinois et député européen Jérôme Lavrilleux, l'un des quatorze mis en examen, confirme, lui, qu'il a bien payé « des milliers d'euros » pour ses frais d'avocat. Depuis qu'il a appris, tardivement, que l'UMP avait souscrit en 2013 un contrat d'assurance auprès de la société AIG (31 000 euros par an) pour couvrir d'éventuels frais de justice de ses dirigeants, Jérôme Lavrilleux a fait la demande d'une prise en charge en juillet 2016. « *Je n'ai pas de nouvelles et cela doit se régler entre l'assurance et mon avocat* », précise le démissionnaire de l'UMP en juin 2014, qui n'est pas aujourd'hui encarté LR.

Le département mise sur le tourisme

Un plan départemental tourisme vient d'être mis en validation concernant la période 2016 - 2020 ; il aura pour objectif de développer ce secteur qui doit être travaillé et mis en valeur sur notre territoire.

Ce plan de développement touristique vise le long terme contrairement aux autres plans précédemment définis, car il se projette sur 10 ans.

Des chantiers d'actions à entreprendre

L'action en faveur du tourisme axonais devra s'orienter tout d'abord sur l'office d'hébergement. La création de sites d'hébergement semble nécessaire si la région souhaite accueillir davantage de touristes. Le plan en question vise la création de 3000 lits supplémentaires de 3 à 4 étoiles. Le but de cette augmentation serait de parvenir à 2.7 millions sur une année. Les structures d'hébergement de plein air telles que les campings devront également monter en gamme, d'après le vice-président chargé du tourisme François Rampelberg.

Il faudra également miser sur le développement des sites touristiques majeurs tels que la Caverne au dragon, le Familistère la Basilique de Saint Quentin, la Cathédrale et les souterrains de Laon. L'idée d'un pass touristique est avancée «il faut concentrer les moyens pour faire monter en puissance certaines festivités existantes et créer des manifestations pour une nouvelle clientèle. Ces événements seront une vitrine pour le département».

Mettre en avant les atouts du territoire

Certes, notre région n'est pas en bord de mer, ne bénéficie pas de reliefs montagneux mais elle a d'autres atouts. Il faut mettre en avant le sport, la nature

et l'écotourisme. Différents sites peuvent accueillir ce type de tourisme comme le site de Blangy, l'Ailette, la Nigaudière, l'As-trée, Ribemont, la Vallée de la Marne ou Saint Jean les Vignes.

La création de labels dédiés à l'accueil des touristes pourrait être envisagée, les touristes visualiseraient mieux vers quel site s'orienter. L'outil numérique doit être un moyen de faire connaître les différents sites touristiques, de manière claire et guidée afin d'éviter la profusion des actions de communication.

Enfin les acteurs du tourisme doivent se professionnaliser, se mutualiser afin d'apporter un conseil clair et efficace aux demandes. Pour se faire, il sera nécessaire de créer 5 à 6 offices de tourisme.

Des décisions inédites et nécessaires au Conseil Régional Hauts de France

C'est de l'inédit... C'est du Xavier Bertrand, le président (toujours LR) de la Région Hauts de France qui n'a à se préparer (pour l'heure) à aucune échéance électorale.

Une réduction du budget de la Région de 32 millions d'euros ! Et sur quels chapitres ? Le fonctionnement de la collectivité, la formation professionnelle et les aides économiques... ce qui, au premier abord, peut surprendre venant du « président de l'emploi » tel qui se qualifie et veut être.

Mais en y regardant de plus près, ça correspond à des mesures qu'observateur de la vie publique depuis plus de 50 ans, nous réclamons, sans réserve, qu'elles soient appliquées dans la transparence et sans valoir-droit.

Des aides qui « correspondent à leur emploi réel sur l'emploi ». Le plus étonnant, c'est qu'il y ait besoin de le dire. Comme si... Et ce doit être vrai et appliqué autant pour le secteur marchand que pour le non marchand, que pour les employeurs du privé que pour les collectivités ou associations.

Oui, il est nécessaire de contrôler les aides, de ne pas subventionner sans étude, des emplois qui devaient être créés suite à un départ en retraite ou une augmentation d'activité et principalement dans les collectivités publiques. Oui, il faut rendre plus équitable le temps de travail. Et surtout il faut apprendre aux jeunes que le travail n'est pas un fardeau, une obligation, mais un moment de construction de vie, de rencontre avec d'autres, avec le progrès, de préparation au devenir des générations à venir.

Jacques PIRAUX

Donc... la région réduit ses dépenses, sans pour autant inscrire de nouveaux projets, de nouvelles interventions. Voici celles que nous retenons pour l'heure adoptées lors de sa session de jeudi.

L'apprentissage jusqu'à 30 ans

Cette proposition fait partie des plus inédites. Les Hauts de France veulent expérimenter une mesure qui permettrait de relever à 30 ans la limite d'âge d'entrée en apprentissage. (Elle était limitée à 25 ans jusqu'ici). Ce qui conduirait à une revalorisation des primes versées aux employeurs.

C'est voté

— La Région a décidé la créa-

tion d'un fonds d'urgence pour les artisans pêcheurs. C'est la sauvegarde de près de 1.000 emplois.

— La Région active la « bourse Mermoz » pour encourager les étudiants des Hauts de France à effectuer des stages à l'étranger.

— La Région crée les « fab-labs », des ateliers créatifs dans les lycées. Une cinquantaine vont en être de suite équipés. Il s'agit de scanners, imprimantes 3D, machines de découpe à jet d'eau ou tronçonneuses.

Les produits locaux dans les cantines

C'est une des mesures phares de cette session du Conseil Régional.

Servir des repas de qualité aux lycéens, tout en offrant une réelle opportunité aux agriculteurs qui connaissent des difficultés dans leurs filières, c'est l'objectif de la stratégie de développement de l'approvisionnement local, votée le 13 octobre par la Région.

Utiliser des produits locaux, bruts et de saison.

C'est quoi un produit local ? Un produit est considéré comme local quand il est produit et transformé sur le territoire des Hauts de France avec une traçabilité permettant de remonter jusqu'au producteur de la matière première. De plus, il doit être peu transformé et durable, en d'autres termes brut et de saison.

A l'horizon 2021, l'ensemble des restaurants scolaires des lycées de la région proposeront au minimum 70 % de produits locaux, dont 10 % de produits bios. Les produits locaux ciblés en priorité sont la viande, les produits laitiers

« Nous n'avons pas vocation à financer des formations qui ne se traduisent pas par un retour à l'emploi » déclare Xavier Bertrand. Enfin... devons-nous, avec l'expérience de formations internes aboutissant à des emplois pérennes, mais harcelé par des organismes, souvent soutenus par des structures officielles pour emmener, notamment des jeunes, profitant de l'expérience d'aînés et apprenant sur le tas de leur métier, vers des formations extérieures, éloignées, coûteuses et pas forcément adaptées - ce que nous voulions dire est dit - sans pour autant remettre en cause la nécessité d'organismes de formation et leur utilité sous réserve que soit privilégiée l'adaptation à un métier avant l'équilibre budgétaire de l'organisme.

les ovo produits (à base d'œufs) et les produits issus de l'agriculture biologique régionale.

Au-delà de la qualité des repas fournis, l'objectif de la stratégie de développement de l'approvisionnement local est d'inciter les lycéens et leurs parents à consommer local. Pour cela, la Région a développé une campagne de communication : Je mange local et vous ? Des associations régionales organiseront des temps forts avec des lycéens (dégustations, conférences, ateliers cuisine) pour sensibiliser à l'alimentation durable et aux circuits courts.